



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

**AVIS PUBLIC – SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**Adoption Budget 2025**

**EST**, par le présent avis, donné par le soussigné Karl Péguy Saint-Fort, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère;

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère tiendra une séance extraordinaire publique en présentiel, **le jeudi 19 décembre 2024 à 19 h 00** à la salle municipale du conseil située au 2 rue du Parc en vue de l'adoption du budget de l'année 2025. Cette séance sera aussi diffusée en direct sur la page YouTube & Facebook de la municipalité

Les citoyens qui désirent poser des questions aux élus pourront le faire lors de la séance publique. Et les interrogations doivent être toutefois protégées exclusivement sur le budget

Donné à Saint-Valère, ce cinquième jour de décembre 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

  
**Karl Péguy Saint-Fort**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 12 h et 17 h, le 9<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le neuvième jour de décembre 2024.

Signé  .....